

Commune d'Ohey
Arrondissement de Namur
Province de Namur

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

PARTIE III DEFIS ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

Maître de l'ouvrage

COMMUNE D'OHEY
Place du Roi Baudoin, 80 5350 Ohey

Auteur de projet

fh & associés scprl
société civile à forme de société privée à responsabilité limitée
bureau d'architectes et d'urbanistes
Rue Nysten, 46 4000 Liège
Tél. 04/230 56 00 Fax. 04/230 56 09
E-mail. info@hennequin.be

Responsable de projet

Fabienne Hennequin, Ingénieur Architecte Urbaniste

Sommaire

1. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF	4
1.1 UN PATRIMOINE BÂTI, NATUREL ET PAYSAGER DE GRANDE QUALITÉ	4
1.2 UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE AVEC DES CONSÉQUENCES SUR LE LOGEMENT	7
1.3 UNE ÉCONOMIE LOCALE DIVERSIFIÉE À DYNAMISER	9
1.4 LE CONTEXTE RURAL ÉVOLUE	12
1.5 DES ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	14
2. STRATÉGIE COMMUNALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL	16
2.1 AXE MAJEUR	16
2.2 COHÉRENCE	19
2.3 DÉFIS	23
2.3.1 Défi 1	23
2.3.2 Défi 2	23
2.3.3 Défi 3	24
2.3.4 Défi 4	24
2.3.5 Défi 5	25
2.4 OBJECTIFS	26
A. Encadrer le développement de l'urbanisation	26
B. Préserver l'identité rurale des hameaux et villages	27
C. Protéger et affirmer les paysages condruziens	28
D. Protéger les biotopes, les ressources en eau et augmenter la biodiversité	29
E. Développer et professionnaliser un tourisme doux « vert » intégré	30
F. Développer un maillage de voies lentes	31
G. Définir des outils de sensibilisation, développer « la culture architecturale »	32
H. Améliorer la sécurité (incendie, urgence, route)	33
I. Développer des moyens de transport autres que la voiture individuelle	34
J. Localiser les équipements, les activités et l'habitat de manière à optimiser les déplacements	34
K. Augmenter le nombre de logements publics (dont des logements sociaux)	35
L. Développer des logements diversifiés et adaptés aux situations difficiles (coût, taille, équipement PMR)	36
M. Développer des actions et des mesures pour réduire les incidences sur l'environnement et notamment les émissions de gaz à effets de serre (réduction de la consommation	

énergétique, utilisation des énergies renouvelables et des matériaux locaux, traitement des eaux usées, recyclage des déchets,...)	37
N. Utiliser le bâti local inoccupé, réaffecter des bâtiments notamment agricoles	39
O. Répondre aux nouveaux besoins collectifs en matière de logement	40
P. Accompagner la recherche d'emploi, la formation au niveau local	41
Q. Développer une économie rurale dynamique, autour d'une image de marque porteuse	41
R. Créer des infrastructures d'accueil pour entreprises	43
S. Améliorer l'information aux porteurs de projets, les accompagner, les mettre en réseau, créer des partenariats	44
T. Soutenir l'agriculture locale	45
U. Adapter les services et équipements à l'évolution des modes de vie	46
V. Créer, aménager des infrastructures de rencontre et de services à la population	47
W. Développer une politique culturelle	48
X. Informer, communiquer, échanger	48
Y. Recourir à la participation citoyenne, favoriser le lien social	49
Z. Doter la Commune (en tant qu'institution et collectivité territoriale) des services et des infrastructures nécessaires pour répondre aux besoins de la population dans les 10 ans à venir	51

1. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

PARTICIPATIF

L'objectif de ce chapitre est de présenter la synthèse de l'analyse de la situation existante des forces et faiblesses mises en évidence dans les parties I et II du PCDR. Cette image correspond à une réalité multiple, croisée de données socio-économiques et de statistiques, de l'avis et des besoins de la population locale, des engagements des mandataires,... Elle souligne les problématiques majeures et les ressources spécifiques du territoire communal.

Cette réalité, vécue et construite jour après jour en partenariat avec les habitants de la commune et les mandataires communaux, traduit ici le fruit d'un long travail de réflexion, d'analyse et de prospective.

1.1 UN PATRIMOINE BÂTI, NATUREL ET PAYSAGER DE GRANDE QUALITÉ

Le cadre de vie est encore particulièrement riche et bien conservé dans la commune d'Ohey. Le patrimoine bâti, naturel et paysager compte des éléments remarquables.

L'occupation du sol se répartit en 6% de surface urbanisée, 12% de forêt, et 80% consacrés à l'agriculture.

Le patrimoine naturel, bâti, paysager de la commune, même s'il évolue, reflète encore les caractéristiques traditionnelles du Condroz.

En ce qui concerne le patrimoine bâti :

- Les villages et hameaux sont répartis sur toute la commune. Ohey et Haillet forment une co-agglomération. L'habitat traditionnel est resté relativement bien conservé.
- Des sites, hameaux et villages sont remarquables : Eve, Goesnes, Baya, Libois, Tahier, Filée, Reppe et Hodoumont. Des ensembles de qualité existent au cœur de chacun des villages : Evelette, Haillet, Ohey, Perwez,... Un nombre important de monuments et de sites sont classés, certains en patrimoine exceptionnel.
- Les terrains destinés à l'urbanisation au plan de secteur et non encore contruits représentent **environ 140 ha**.

- Des **bâtiments récents** sont venus s'implanter **dans le centre des villages**, dans les interstices du bâti traditionnel. Parfois en s'intégrant, parfois en créant une rupture interne au village, par le type d'implantation ou par les matériaux employés
- D'autres **bâtiments récents** sont plutôt venus s'implanter **à l'extérieur des villages** le long des voies de communication, affectant le paysage global de la commune. Pour l'instant, le **mouvement de dénaturation de l'habitat traditionnel** par des quartiers à caractère répétitif et discontinu formé de villas de type 4 façades, implantées sans références aux caractéristiques locales, reste **limité**.

En ce qui concerne le patrimoine naturel :

- On note la présence de **biotopes particuliers** : plans d'eau, ruisseaux, marais et prairies humides, prairies sèches, massifs boisés, réseau de haies, vergers hautes-tiges, arbres et haies remarquables, anciennes carrières, etc...
- **La forêt et le réseau de haies jouent un rôle de premier plan en matière de conservation de la nature**
- La commune dispose d'un **Plan Communal de Développement de la Nature** et le met progressivement en œuvre. Il faut particulièrement noter les actions suivantes :
 - Une **vaste distribution gratuite d'arbres fruitiers et de haies** a déjà permis la plantation de 9000 arbres, ce qui a un effet réel sur le maillage écologique
 - Des conventions avec la région wallonne ont permis l'aménagement de « combles et clochers » et la pratique de la fauche tardive.
- Plusieurs **zones et éléments d'intérêt écologique** sont déjà **effectivement protégés** par des classements divers (zones Natura 2000, zone humide d'intérêt biologique, etc)
- Les agriculteurs mettent en œuvre différentes **mesures agri-environnementales** pour améliorer l'impact de leurs exploitations sur la qualité de l'environnement.

En ce qui concerne les paysages :

- **Le paysage condruzien typique est relativement bien conservé** (succession de tiges et de chavées)
- La topographie de la commune est marquée par une **succession de 3 plus majeurs**. On assiste donc à une succession de sites paysagers limités par des lignes de crête principales. Les **tiges** favorisent les **vues longues et panoramiques**
- **4 périmètres d'intérêt paysager** sont repris au plan de secteur. Le schéma de structure y ajoute encore des périmètres complémentaires
- **25 points de vue remarquables ont été recensés**
- **Les infrastructures sont relativement discrètes dans le paysage**, à l'exception de certaines grands routes, des lignes haute tension, du réseau de câbles aériens dans les villages et hameaux, et de bâtiments agricoles sans ou avec peu d'accompagnement végétal. Certaines lignes de crête ont été dénaturées par l'implantation linéaire de constructions de type « villa 4 façades » (principalement Matagne)

- **Les paysages bâtis** sont relativement importants dans la commune. On note la présence d'éléments remarquables tels que les châteaux, fermes-châteaux et parcs.

Ce patrimoine bâti, naturel et paysager est encore peu (re)connu... :

- La commune, le syndicat d'initiative, le groupe porteur du PCDN et quelques associations mènent des actions pour défendre ce patrimoine commun, le faire connaître, l'expliquer
- Mais cela reste trop timide. L'engouement récent pour la Pierre du Diable à Haillot et l'animation qui se crée autour du site de terre plastique de Ladrée montrent pourtant le potentiel d'identité culturelle que suscitent de tels projets.

Des risques pèsent sur ce patrimoine et des signes de fragilisation sont constatés :

- La commune est en pleine explosion démographique; la qualité et la cohérence globale du patrimoine peuvent s'en trouver altérées
- Le développement de l'agriculture intensive peut présenter aussi des risques en termes de banalisation des paysages (openfield).

1.2 UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE AVEC DES CONSEQUENCES SUR LE LOGEMENT

La population totale de la commune d'Ohey est de 4.525 habitants (2011). Depuis la fusion des communes, la population de la commune d'Ohey croît régulièrement. La croissance de la population est montée à 12% de 1999 à 2008 ce qui est nettement plus élevé que les croissances de la Région et de l'arrondissement. Cette croissance est surtout dûe au solde migratoire positif important (nombre de personnes qui s'installent sur la commune) plutôt qu'au solde naturel (différence entre nombre de naissances et de décès).

Haillot, Perwez et Evelette connaissent une croissance de population plus importante que les autres villages.

La population de Haillot et Evelette a augmenté de quasi 20% en 10 ans.

Ohey et Haillot constituent les deux plus gros villages de la commune abritant chacun respectivement 37% et 30% de la population et forment à présent une seule agglomération.

La commune attire surtout des familles avec enfants. La population d'Ohey est plus jeune que la moyenne régionale, même si elle connaît un vieillissement accru ces dernières années.

Le nombre de petits ménages est en croissance : 25% des ménages sont composés d'une personne seule (en 2002 : 24%), et 12% des ménages sont des ménages mono-parentaux (en 2002 : 9%).

L'évolution de la population et de la composition des ménages a un impact sur l'évolution du bâti : nouvelles constructions, transformation de bâtiments en appartements, constructions d'immeubles d'appartements, apparition de nouvelles formules de logement telles que l'habitat groupé, ...

La commune d'Ohey a vu son parc de logements augmenter fortement. Ces dernières années, la croissance des constructions se renforce, et ce mouvement se poursuivra au regard des terrains qui restent théoriquement disponibles en zone constructible !

Les maisons individuelles sont largement majoritaires à Ohey, et de nouveaux lotissements sortent régulièrement de terre ! C'est l'ancienne commune d'Ohey qui en comporte le plus ; de nouveaux projets sont en cours à Haillot, Evelette et Perwez. La grande majorité des logements sont occupés par leur propriétaire.

Le prix moyen des habitations ordinaires est supérieur à celui pratiqué en Wallonie mais reste inférieur à celui pratiqué sur la commune voisine de Gesves.

Le prix moyen du terrain à bâtir est resté longtemps intéressant, d'où cette multitude de constructions récentes..Mais il a explosé

récemment et est monté au niveau du prix moyen en Wallonie, dépassant celui du prix du terrain à bâtir à Gesves.

L'offre de location reste faible à Ohey, en particulier pour les petits revenus.

Le parc de logements de la commune évolue lentement.

Les logements plus accessibles, plus modestes sont rares et certaines tranches de la population peinent à louer ou acquérir un logement adapté à leur mode de vie ou à leur portefeuille. Le risque est donc de voir cette population migrer, et à terme de réduire la mixité sociale dans la commune.

Des pistes existent :

- Certains propriétaires ont pris l'initiative de diviser des bâtiments existants en appartements. Ceux-ci ne sont pas nécessairement accessibles à toutes les bourses. Et les logements ne sont pas toujours d'une qualité adéquate.
- La commune est membre d'une Agence Immobilière Sociale. Mais cette possibilité de mettre son bien immobilier en gestion à l' AIS n'a pas encore été utilisée par des propriétaires oheytois.
- Il existe un potentiel de logements inoccupés à réhabiliter (une quarantaine de logements actuellement en cours de recensement). Certains bâtiments particulièrement vastes (notamment mais pas uniquement des bâtiments agricoles) présentent des parties non utilisées, qui pourraient après transformation augmenter l'offre de logement locatif (ou remplir d'autres fonctions).
- La Commune est affiliée à la Société de logements sociaux « Les Logis Andennais » et les premiers projets de logements sociaux ainsi qu'un logement d'insertion verront prochainement le jour.
- Plusieurs expériences privées d'habitat groupé ont vu le jour.
- La commune mène un projet communal d'éco-quartier à Haillot.

1.3 UNE ECONOMIE LOCALE DIVERSIFIEE A DYNAMISER

L'économie de la commune repose historiquement sur l'agriculture qui occupe la grande majorité de la superficie du territoire communal (79%). Mais le nombre d'emplois dans ce secteur est loin d'être proportionnel à cette occupation territoriale.

La surface exploitée, le nombre d'exploitations et d'emplois dans ce secteur se réduisent d'année en année.

- 64 exploitations emploient 120 personnes (chiffres 2006).
- La surface exploitée a été réduite de 5% de 2004 à 2009.
- Plus de la moitié de la surface est cultivée.
- L'élevage bovin reste majoritaire et est orienté vers la production laitière et la production de viande.
- Quelques exploitations font un élevage porcin ou un élevage de volailles.
- Plusieurs produits de terroir ou biologiques sont en vente directe dans des fermes de l'entité.

Quelques autres chiffres pour donner une idée de **l'emploi local**. Le nombre d'entreprises est assez stable. En 2005, les entreprises qui avaient leur siège d'exploitation dans la commune étaient au nombre de 364. Les possibilités d'obtenir un emploi dans la commune restent limitées : bon nombre de travailleurs rejoignent donc les pôles d'emploi voisins, ce qui tend à renforcer la vocation résidentielle de la commune.

D'autres ne trouvent pas leur place sur le marché du travail. La Commune compte 264 demandeurs d'emploi indemnisés en 2010 et une vingtaine de personnes bénéficient d'un revenu d'intégration sociale. La situation en dents de scie reste plus problématique que dans les communes voisines. Ces personnes ont accès à différents services d'aide à l'emploi, via les partenaires locaux que sont la commune, le CPAS et l'agence locale pour l'emploi.

La commune ne dispose pas à l'heure actuelle d'une zone d'accueil spécifiquement aménagée pour les entreprises, ni d'infrastructure pour soutenir le démarrage de nouveaux projets économiques. C'est l'axe routier Andenne-Ciney qui constitue le **pôle local d'attraction pour les commerces et petites entreprises**. Les activités économiques sont souvent dispersées dans les zones d'habitat. La seule zone d'activité économique mixte du plan de secteur est occupée par un dépôt de voitures usagées à Ohey. Il conviendrait donc de chercher d'autres possibilités d'implantation d'activités économiques mixtes (artisanales) permettant d'éviter toutes nuisances.

En ce qui concerne **les commerces et entreprises**, on peut noter quelques particularités :

- Une grande partie des PME présentes sur la commune relève du secteur de la construction (il y a 54 petites entreprises dans ce secteur).
- Le secteur tertiaire (administration communale, 2 supermarchés, 30 commerces de détails, 9 agences de banques et assurances) est essentiellement centré dans le village d'Ohey.
- Le commerce emploie près de 50 personnes salariées et 143 personnes indépendantes, l'emploi est en augmentation dans ce secteur.

Le secteur touristique n'est pas particulièrement développé. Mais la capacité totale d'hébergement dans la commune est quand même de 145 personnes, uniquement dans l'hébergement de type rural (gîte rural, gîte à la ferme, chambre d'hôte).

L'intérêt touristique actuel de la commune réside dans son patrimoine bâti, naturel et paysager ainsi que dans la « convivialité rurale » qui y règne. La Commune dispose d'un Syndicat d'initiative - même si cette structure doit se professionnaliser - et est affiliée à la Maison du Tourisme du Pays de Namur. Il n'y a pas d'attraction touristique accessible en permanence, à l'exception des promenades balisées pédestres et du sentier de grande randonnée. Le secteur Horeca est particulièrement pauvre.

Le secteur des services est constitué d'une multitude d'opérateurs.

- Les professions libérales et spécialement para-médicales sont bien représentées.
- Les personnes précarisées trouvent au CPAS différents services sociaux adaptés à leur situation
- La population peut faire appel aux services de l'ALE pour diverses prestations, ainsi qu'à une société agréée de titres-services
- Un bureau de poste est installé à Ohey de même que la police locale.
- L'enseignement fondamental communal compte 4 implantations : Haillot, Perwez, Evelette et Ohey. Pourtant, 50% des enfants scolarisables ne fréquentent pas les écoles locales.
- Plusieurs services concernent plus particulièrement le secteur de la petite enfance : maison communale d'accueil de l'enfance, accueillantes d'enfants, consultation des nourrissons, garde d'enfants malades, activités de massage et d'éveil sensoriel, etc
- Depuis 2004, la commune développe une politique d'accueil extrascolaire.
- Les jeunes ont accès sur le territoire de la commune d'Ohey, à 2 clubs de jeunes et une maison des jeunes reconnue par la FWB, celle-ci disposant d'une équipe professionnelle, constituée de 4 personnes soit 3 ETP.
- Les aînés font l'objet d'une attention récente. Quelques animations, excursions ou activités récréatives sont proposées par la commune ou par des associations locales. Depuis peu, la commune propose des permanences sur rendez-vous pour une aide administrative aux personnes âgées, mais l'attente est encore forte, notamment par rapport à de nouvelles formules de logements

avec services. Il n'existe actuellement ni home ni autre structure d'accueil pour les personnes âgées sur le territoire communal.

Le secteur des loisirs est large :

- Une soixantaine d'associations offrent des activités de toutes sortes. La construction d'un hall omnisports a boosté l'offre sportive : 20 clubs sportifs comptent environ 900 membres. En dehors du sport, l'offre se concentre davantage sur des activités festives et récréatives, au détriment parfois de l'action culturelle et de l'éducation permanente, qui peinent à (re)trouver un public. Il n'existe pas de centre culturel local, mais des partenariats sont établis avec le Centre Culturel d'Andenne et le Centre Culturel Régional de Namur.
- Plusieurs grands événements autrefois rassembleurs ont disparu, comme le Corso fleuri ou la foire commerciale notamment. Mais de nouveaux projets publics sont prometteurs, comme l'aménagement didactique du bois de Haillot et l'aménagement du site de terre plastique de Ladrée.
- Le secteur privé est lui aussi à l'initiative de plusieurs événements (fête des courges, journée des artisans, fermes portes ouvertes, descentes de caisses à savon folklorique, un festival rock, etc...) qui ne demandent qu'à se déployer davantage et rassembler des mondes (économiques, culturels, ...) qui se côtoient trop peu.

La gestion des infrastructures collectives se complique. Un grand nombre d'activités se concentrent effectivement sur les tranches horaires extrascolaires !

Peu de lieux de rencontre sont facilement accessibles aux habitants. Ils peuvent à certaines occasions profiter des infrastructures scolaires.

Des signes montrent qu'il manque de liens entre les acteurs économiques locaux et la population, entraînant une méconnaissance et un manque de valorisation de l'activité économique locale.

1.4 LE CONTEXTE RURAL EVOLUE

Le territoire communal est soumis à de profonds changements : physiques sur le terrain mais aussi sociaux et économiques dans le vécu quotidien.

Cette évolution qui va définir l'avenir de la vie oheytoise mérite un débat entre tous ceux qui y travaillent, agissent ou habitent.

La commune d'Ohey appartient à une typologie de communes rurales (moins de 5 000 habitants en moyenne) caractérisées par une dynamique démographique prononcée (liée à l'implantation récente de nouveaux résidents) et un certain potentiel touristique.

La commune connaît depuis quelques décennies un phénomène de « rurbanisation », qui consiste en un processus d'urbanisation de l'espace rural par déploiement de l'habitat et dilution des noyaux d'habitat. Ce profil de communes est proche de celui des communes périurbaines tout en étant un peu moins riches, moins polluées et légèrement moins bien considérées sur un plan environnemental.

On peut dire que Ohey est une commune qui se situe à l'articulation ;

- des communes périurbaines de la périphérie de Namur et de l'axe Bruxelles-Namur-Arlon-Luxembourg (Eghezee, Assesse¹) qui connaissent une pression démographique très forte et ont une économie fortement « résidentielle » (les habitants travaillent à l'extérieur de la commune)
- des zones rurales wallonnes périphériques à cet axe, où le type d'activités économiques est peu rémunérateur : services à la population, agriculture, etc. Le GÉDAP classe ainsi la commune d'Ohey (comme celle de Gesves) dans la typologie des communes « nouveau périurbain ou périurbain récent ».

(Source : Université Catholique de Louvain, 2003)

De cette situation, la commune va devoir faire face à certaines menaces :

- l'attractivité d'Ohey risque d'engendrer une pression foncière et immobilière toujours plus importante. A terme, le risque est que les ménages à revenus moyens et, à fortiori les revenus faibles, ne pourront plus se loger sur la commune ;
- la dépendance de ménages ruraux vis-à-vis de l'automobile et les perspectives d'augmentation probable et significative des coûts liés à la mobilité (prix du carburant) devraient influencer significativement les choix de résidence des ménages et donc le profil des habitants pouvant continuer à

¹ Typologie des communes rurales dressée par le GÉDAP

vivre sur la commune tout en ayant un emploi relativement éloigné de leur lieu d'habitation ;

- le développement de l'urbanisation pourrait de ne pas se faire en cohérence avec les ressources du sol, écologiques, paysagères et dans le respect du patrimoine bâti et l'identité locale, ce qui pourrait déprécier ses atouts en termes de cadre de vie et de développement touristique.

1.5 DES ACTIONS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La commune mène depuis plusieurs années diverses actions dans le cadre d'un développement durable.

En matière environnementale : le PCDN depuis 1999 a lancé des actions permettant de protéger et de développer la biodiversité : recensement du réseau écologique, plantations d'arbres et de haies, protection des zones humides, opération combles et clochers, opération « Jardins au Naturel », opération « Jardins solidaires », plantation de vergers conservatoires, accès à un presseur mobile et conservation du jus (bag-in-box), distribution gratuite d'arbres, restauration des berges et du cours de la Vyle, opération batraciens, réouverture de chemins et sentiers mais aussi commande d'un bilan carbone de la commune, installation de deux biofiltres (dégradation et neutralisation des herbicides, insecticides et fongicides grâce à des bactéries présentes et un substrat organique), participation à l'opération « rivière propre » du contrat de rivière « Hoyoux », nettoyage du bois d'Haillot avec les élèves de l'école de Evelette, plan Maya (conservation des abeilles), ... La Commune a souhaité mener un Agenda 21 Local couplé au PCDR. Elle a immédiatement entamé des actions comme l'information régulière du personnel sur les actions sociales, environnementales, économiques et culturelles menées dans la commune (voir annexe ???). La Commune d'Ohey a été sélectionnée dans le cadre de l'appel à projet « eco-team ».

En matière d'utilisation rationnelle de l'énergie et de réduction des gaz à effet de serre, la commune a lancé plusieurs études: audit énergétique de l'école d'Ohey, projet d'un réseau de chaleur sur chaufferie biomasse distribuant les bâtiments communaux et des logements du centre d'Ohey, appel à partenariat privé pour la réalisation d'un éco-quartier à Haillot, mise au point d'un village bioénergétique (réseau de chaleur produite par la valorisation de la biomasse), élaboration d'un réseau communal de mobilité douce, sensibilisation des habitants aux énergies renouvelables et à l'isolation avec le conseiller en énergie, plan Kyot'ohey (réduction des GES) et plus concrètement : installation de panneaux solaires thermiques au Centre sportif d'Ohey.

En matière économique : le développement touristique est étudié dans le cadre de la promotion du « Village de l'arbre » avec un cofinancement européen. Via le programme Leader et le GAL Pays des Tiges et Chavées, un projet de diversification agricole avec la production de chanvre et d'huile de colza est testé par un agriculteur oheytois et la promotion de la « Filière équestre » va permettre l'élaboration de circuits aménagés pour les promenades équestres. Un plan stratégique de soutien aux agriculteurs (circuits courts et produits locaux) est également en route. Une agence locale pour l'emploi a été créée alors que la création d'une agence de développement local (ADL) est envisagée.

Un projet de création d'une micro-zone d'activités artisanales à Ohey est à l'étude. Celle-ci permettra de soutenir le dynamisme économique local et de créer de l'emploi au coeur même du territoire communal augmentant dès lors l'attractivité du centre d'Ohey et développant des services intéressants pour la population, tout en réduisant les besoins de déplacement.

L'élaboration d'un nouveau cahier des charges pour la confection/livraison des repas scolaires et qui favorisent les produits locaux et en partie les produits bios est en projet.

En matière sociale : via le programme Leader, un système de voiturage et covoiturage a été organisé. Avec les « Logis Andennais » des logements sociaux et/ou mixtes seront créés. Notons le projet de création d'un logement d'urgence par le CPAS. Il convient de mentionner aussi ici l'important projet d'éco-quartier à Haillet qui comporte notamment une dimension inter-générationnelle. D'autres programmes sont en route : programme d'aide à la petite enfance, projet « Été solidaire - je suis partenaire », animations à destination du public cible des aînés, création d'un réseau de jardins solidaires dans le cadre du GAL, ...

En matière de collaboration Nord/Sud : La Commune a introduit en 2010 un projet de « soutien de promotion de l'hygiène et de l'assainissement de la Commune de Foundiougne au Sénégal, Partenariat pour l'accès à l'eau potable pour tous dans les collectivités locales de l'arrondissement de Ndindy/région de Diourbel/Sénégal. Ce projet n'a malheureusement pas été retenu par les pouvoirs subsidiaires. La Commune a décidé de valoriser les moyens budgétaires disponibles pour cet axe en octroyant un subside à une association locale (Pro-action développement) active dans l'aide au développement, notamment sur la thématique de l'eau au Burundi.

En matière de communication et formation : programmes de plantations et sensibilisation aux déchets avec les enfants des écoles, concours « façades fleuries », journée du développement durable, journaux toutes boîtes « Inf'Ohey » et « Inf'Ohey flash », nouveau site internet et développement de l'e-administration, blog développement rural, Ohey sur son 21, expositions sur le thème de l'arbre, balades découvertes d'initiation à la reconnaissance des arbres et arbustes, panneaux didactiques du PCDN, sensibilisation des candidats bâtisseurs à un aménagement « biodiversité bienvenue » autour des maisons et dans les lotissements, réunions avec le monde agricole, expo « Photo Condroz », semaine de la propreté,...

2. STRATEGIE COMMUNALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Les objectifs de ce chapitre sont de présenter les défis et objectifs de développement ainsi que leurs justifications et effets multiplicateurs attendus. Des indicateurs objectivement vérifiables sont prévus afin de pouvoir par la suite évaluer la mise en œuvre de cette stratégie. Les objectifs sont également de mettre le diagnostic en relation avec les principes de développement durable et d'identifier de façon synthétique comment les différents piliers du développement durable se renforcent les uns les autres au travers des objectifs à atteindre. Et, pour finir, ce chapitre montre les relations entre la stratégie de développement et les orientations fixées dans les politiques sectorielles communales.

2.1 AXE MAJEUR

« Le concept du « Village de l'Arbre » constitue un axe majeur de la stratégie de développement rural de la commune d'Ohey. Cet axe est la concrétisation d'une réflexion menée depuis plusieurs années dans le cadre du PCDN et par une partie des forces vives locales sur l'avenir de la commune, au départ de la réalité de terrain et du projet du PCDN développé de plantations d'arbres et de haies permettant de préserver la biodiversité locale.

Depuis plusieurs années en effet, la Commune d'Ohey s'engage fortement dans une politique active de préservation de la biodiversité locale, de la nature au sens commun. Et parmi les actions emblématiques de cette politique figure un ambitieux programme de plantation d'arbres au travers d'un important redéploiement du réseau écologique communal. Plus de 40 km de haies et alignements d'arbres sont en cours de plantation sur le territoire de la Commune. Cette politique a permis de constater à quel point l'arbre hors la forêt était non seulement en voie de disparition mais sa réhabilitation difficile, tant il soulève des objections et des oppositions. Il constitue pourtant un élément essentiel du maillage écologique. Est apparue l'idée qu'il était urgent de sensibiliser à l'importance de l'arbre et d'oeuvrer à sa réhabilitation. Et au travers de l'enjeu énergétique, du projet de création d'un réseau de chaleur alimenté par une chaudière bois s'est développée l'idée de favoriser également sur notre territoire l'agroforesterie.

Partant du constat qu'Ohey jouit d'une localisation assez intéressante, qu'elle possède un patrimoine naturel, paysager et bâti, que le tissu associatif est bien développé, que cependant la commune ne possède pas de pôle ou d'instruments permettant d'exercer une attractivité suffisante des visiteurs de la région vers son territoire, et que la commune manque cruellement d'infrastructures pour une série d'activités, de groupements et de missions, la nécessité est apparue de développer un pôle d'activités susceptible à la fois de jouer un rôle d'attraction sur les visiteurs, de fédérer les énergies locales et de favoriser à la fois un développement touristique « doux », le développement d'activités locales et de services à la population et une valorisation de son patrimoine au profit d'un développement rural durable de la Commune.

Ce développement accompagnera idéalement le dynamisme local développé par de nombreux acteurs locaux au travers de la création d'activités en lien avec la nature et le patrimoine, l'activité équestre, de la création de gîtes et chambres d'hôtes (la Commune d'Ohey dispose d'une très belle offre de gîtes) et du renouveau récent du secteur Horeca au niveau local.

La volonté est aussi de créer un emploi local durable de nature à réduire le chômage local avec une attention particulière pour les habitants souffrant d'un chômage structurel, au travers d'une stratégie d'accompagnement spécifique de réinsertion professionnelle.

Cet axe majeur intègre donc les trois axes du développement durable dans la stratégie de développement rural : l'économique, le social, l'environnemental en y intégrant la dimension culturelle. Il s'inscrit donc particulièrement bien dans la stratégie « Agenda 21 ».

Le développement de ce concept s'inscrit incontestablement dans la dynamique plus générale de développement économique durable de la commune que traduit le projet de développement rural au travers de divers projets : création d'un atelier rural, valorisation des produits locaux, création d'une zone d'activités artisanales en particulier. »

Il s'agit d'un concept structurant, lequel englobe bon nombre de thématiques et concerne l'ensemble du territoire communal (les 6 villages sont concernés) et ce en parfaite cohérence avec les principaux enseignements tirés du diagnostic participatif, que ce soit en matière de structure du territoire, de l'environnement naturel et de la structure paysagère mais aussi d'évolution de la population, des défis liés au développement économique local, en ce compris dans le domaine touristique, ou encore en terme de besoins identifiés dans le domaine des infrastructures à mettre à disposition de la population.

Il constitue une dynamique générale qui permet de fédérer et/ou intégrer toute une série de projets (associatif, social, culturel, touristique, économique, agricole/horticole, etc...).

Le concept est de faire d'OHEY le Village de l'Arbre en deux temps :

- « Retrouvez vos racines à Ohey » avec l'identification et la mise en valeur des ressources locales existantes
- « Ohey, village de l'arbre » avec la création d'un centre d'interprétation et d'équipements pour activités connexes.

Ce concept a un double objectif :

- Développer autour de l'arbre un pôle d'attraction touristique durable en adéquation avec son environnement rural, permettant de sensibiliser, éduquer, informer, protéger, développer et favoriser la recherche autour de cette thématique porteuse.
- Créer une infrastructure multi-usages qui répondra à des besoins non rencontrés sur le territoire

Parmi les infrastructures prévues dans le cadre de ce développement touristique, il est proposé de réaliser un centre d'interprétation de l'arbre. Conçu à la fois comme un musée de l'arbre, un centre didactique, un lieu de sensibilisation, le Centre de l'Arbre permettra de présenter au public l'extraordinaire monde de l'arbre, le patrimoine naturel qu'il représente et qu'il rend possible, la richesse des liens qui unissent l'homme à l'arbre depuis la nuit des temps. Son intérêt est lié aux multiples aspects de l'arbre pouvant faire l'objet d'expositions à la fois permanentes et temporaires. Il s'accompagnera du développement d'activités connexes : ateliers créatifs, shop autour de l'arbre et des objets, jouets en bois, activités extérieures (dans le bois tout proche : développement du bois didactique dans le bois d'Haillet avec parcours didactique accro-branches, création de gîtes dans les arbres en valorisant une partie du bois d'Haillet qui est repris en zone à bâtir au plan de secteur, ateliers créatifs autour de la thématique de l'arbre et du bois, expositions artistiques sur le bois.

Un tel centre vise à attirer un public large autour des différentes thématiques de l'arbre. L'objectif est d'en faire un pôle d'attractivité renforçant un tourisme rural en plein essor dans notre région et permettant de développer une multitude d'activités en lien avec le tourisme rural. En partant de cet élément naturel essentiel qu'est l'arbre, la commune veut constituer un pôle d'attraction touristique durable, en adéquation avec son environnement rural, à la fois

conçu comme un projet de loisirs « intelligent », un projet culturel, un projet de sensibilisation environnementale et un projet de développement économique ciblé.

Ce projet n'est pas seulement un projet touristique mais également un projet fédérateur de développement rural pour la commune et sa population visant à répondre à une série de besoins actuellement non rencontrés de la commune et de sa population : création d'une salle polyvalente, d'espaces destinés à l'organisation d'expositions, de stages, d'activités culturelles et de loisirs qui seront mis à disposition de la jeunesse, des écoles et de l'ensemble de la population, local pour les scouts. Le futur centre de l'arbre vise donc également à créer un pôle multiservices destiné à permettre le développement d'activités pour la population, le développement d'une politique de la jeunesse dynamique sur l'ensemble du territoire, à offrir aux scouts à la fois un local et des activités, à permettre le développement d'activités extra-scolaires et de stages de vacances dans les domaines de la culture (contes, légendes, histoire), de la science (éveil à la science au travers de la découverte de l'arbre et de la nature) et de l'environnement.

Le projet s'appuie d'ores et déjà sur une analyse stratégique de la situation de la Commune en matière de tourisme et sur une première étude de faisabilité réalisée par la société Expansion dans le cadre du projet 'Qualité village » réalisé avec l'appui de l'Europe, de la Région wallonne, du CTIW et du BEP. Cette analyse est jointe en annexe.

Le projet intitulé « Développement d'un centre d'interprétation de l'arbre » est pour ces différentes raisons l'un des projets répondant le plus aux différents axes et objectifs déterminés dans le diagnostic participatif du PCDR et dont les grands axes sont repris ci-après.

2.2 COHERENCE

La stratégie communale de développement rural répond à 5 défis, sous forme de 26 objectifs transversaux qui permettront d'apporter une solution aux principaux problèmes identifiés. Chaque objectif répondant à plusieurs défis.

Afin d'assurer l'efficience et la cohérence de ce programme d'action, la CLDR, en lien avec les services de l'administration communale, a veillé à y intégrer les orientations stratégiques des différents plans et programmes communaux ou supra communaux existants ou en cours d'élaboration, à savoir :

- le schéma de structure

- le plan communal de développement de la nature (PCDN)
- le programme Leader « GAL Pays des Tiges et Chavées »
- le contrat de rivière Hoyoux
- le plan Kyot'Ohey.

Une attention toute particulière a été portée aux interactions avec et entre les différents plans ou programmes communaux.

La CLDR a pu, à différentes occasions, découvrir toutes les initiatives communales prévues ou en cours de manière à les intégrer de manière adéquate à la stratégie communale de développement rural.

La stratégie reprise dans ce PCDR est parfaitement cohérente avec l'ensemble des outils communaux et dans l'esprit d'un Agenda 21 Local.

Le schéma de structure communal

Les cinq grands défis du PCDR tout comme les objectifs du schéma de structure correspondent aux trois axes majeurs du Développement Durable : l'économie, le social (et le culturel) et enfin l'environnement.

On peut d'ailleurs noter que ces axes présentent des effets transversaux. Par exemple : le recours aux énergies renouvelables permet de réduire les gaz à effet de serre mais aussi permet de faire des économies, de développer une nouvelle activité économique qui peut être locale et également de créer un sentiment d'appartenance à un groupe, à un projet.

Notons que le schéma de structure est en phase d'approbation simultanément au PCDR.

Il a fait l'objet d'une enquête publique courant 2011.

Axes en matière d'environnement

- Encadrer l'urbanisation pour viser une utilisation rationnelle des ressources et du sol dans un objectif de développement durable
- Valoriser les cœurs de village et améliorer la qualité des espaces publics dans le respect des caractéristiques locales pour conforter l'identité rurale condruzienne de la commune
- Structurer et conforter la centralité de la commune pour accompagner son développement
- Protéger et affirmer les paysages condruziens et réparer les paysages dégradés
- Protéger les biotopes, maintenir et augmenter la biodiversité
- Protéger et valoriser le patrimoine bâti, améliorer la qualité des ensembles bâtis

- Instaurer un « niveau minimal d'exigence environnementale » dans tous les projets publics et privés Promouvoir l'éco-gestion auprès des acteurs locaux publics et privés
- Encourager les économies d'énergie et développer le recours aux énergies renouvelables dans les constructions existantes et dans les projets publics et privés
- Favoriser une gestion durable des eaux

- Optimiser les déplacements et développer des modes de transport autres que la voiture individuelle pour diminuer les émissions de CO2
- Développer un maillage de voies lentes, favoriser l'utilisation des modes « doux » dans les déplacements quotidiens et de loisirs
- Assurer la sécurité et le confort de tous les usagers dans leurs déplacements
- Améliorer l'offre de stationnement

Axes en matière de social et de culture

- Construire des logements diversifiés pour maintenir une mixité sociale et répondre aux besoins de la population actuelle et future
- Utiliser le bâti local inoccupé, réaffecter des bâtiments notamment agricoles
- Anticiper les besoins en services de la population actuelle et future et développer des partenariats avec d'autres acteurs publics et privés
- Mener une politique foncière au service des objectifs de la commune

Axes en matière d'économie

- Organiser les conditions d'une mixité acceptable des fonctions
- Soutenir et développer les filières d'activités économiques locales
- Développer de nouvelles activités par la valorisation des atouts spécifiques de la commune

Le plan communal de développement de la nature

Le PCDN vise à maintenir, à développer ou à restaurer la biodiversité au niveau communal en impliquant tous les acteurs locaux et après avoir dégagé une vision commune de la nature et de son avenir au niveau local. Les objectifs du PCDN sont :

- Maintenir, développer et/ou restaurer la biodiversité
- Impliquer les acteurs locaux dans les actions => organiser des partenariats
- Susciter la prise en compte de la nature dans les politiques communales

- Sensibiliser la population

Ces options touchent également les 3 piliers fondamentaux du développement durable.

Le Plan de Développement Stratégique du GAL Pays des tiges et chavées

Le GAL Pays des tiges et chavées ASBL a choisi comme thèmes fédérateurs l'économie résidentielle, le capital social et le développement territorial durable.

Les actions se rapportent à l'axe 3 du PWDR, à savoir : l'amélioration de la qualité de vie en milieu rural et la diversification de l'économie rurale.

Les objectifs du PDS issus des thèmes fédérateurs sont :

- 1. Apporter un soutien temporaire au développement de l'économie locale dans le secteur de la production agricole et des énergies renouvelables, du tourisme et des services de proximité destinés en particulier aux aînés
- 2. Mener une action sociale ciblée pour les bénéficiaires de l'action sociale, les plus exposés aux effets pervers de la périurbanisation
- 3. Renforcer l'attractivité environnementale et limiter les risques de banalisation paysagère pour sauvegarder cet atout du territoire
- 4. Assurer une gouvernance locale équilibrée

Le Contrat de rivière Hoyoux et affluents :

Les cours et plans d'eau de la commune d'Ohey sont concernés par le contrat de rivière du Hoyoux et affluents (avec les communes de Clavier, Havelange, Huy, Marchin, Modave). Le contrat de rivière est « un protocole d'accord entre l'ensemble des acteurs publics et privés qui vise à concilier les multiples fonctions et usages des cours d'eau, de leur abords et des ressources en eau du bassin » et donc à conserver et restaurer tous les écosystèmes qui y sont liés.

Les 4 objectifs du contrat de rivière Hoyoux et affluents sont :

1. Améliorer la qualité des eaux du bassin du Hoyoux. Plusieurs facteurs sont à l'origine de l'altération de la qualité de l'eau : une absence d'assainissement des eaux usées ou un mauvais entretien des stations d'épuration individuelles, l'utilisation de pesticides, ...
2. Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel lié à l'eau
3. Déterminer un ensemble de mesures afin de minimiser les phénomènes d'inondations

4. Améliorer l'information et la concertation entre les différents usagers

2.3 DEFIS

2.3.1 Défi 1

Gérer le territoire oheytois, valoriser et respecter le patrimoine bâti, naturel et paysager, en lien avec le défi énergétique

Le cadre de vie est encore particulièrement riche et bien conservé dans la commune d'Ohey. Le patrimoine bâti, naturel et paysager compte de nombreux éléments remarquables.

Pourtant, des risques pèsent sur ce patrimoine et des signes de fragilisation sont constatés.

- La commune est en pleine explosion démographique; la qualité et la cohérence globale du patrimoine peuvent s'en trouver altérées.
- Le développement de l'agriculture intensive peut présenter aussi des risques en termes de banalisation des paysages.
- L'implantation de certaines activités humaines peut également y contribuer.

2.3.2 Défi 2

Adapter le bâti, la mobilité et les infrastructures à l'évolution démographique de manière durable, en lien avec le défi énergétique

La population d'Ohey est en croissance constante : son profil change peu à peu avec l'arrivée de nombreux ménages avec enfants et souvent plus aisés financièrement.

Le parc de logements de la commune évolue également. Les maisons individuelles occupées par leur propriétaire sont majoritaires. Mais les logements plus accessibles, plus modestes se font rares, et certaines tranches de la population peinent à louer ou acquérir un logement adapté à leur mode de vie ou à leur portefeuille.

Le risque est donc de voir cette population, souvent oheytoise d'origine, migrer hors de la Commune, et à terme de réduire la mixité sociale dans la commune.

2.3.3 Défi 3

Valoriser l'économie locale (les activités au sens large) et renforcer son dynamisme, en lien avec le défi énergétique

Lorsqu'on parle de l'économie locale, on songe spontanément aux petites et moyennes entreprises, aux commerçants, aux agriculteurs, aux artisans, aux professions libérales ... et autres indépendants qui apportent encore de la vie dans les villages.

D'autres secteurs viennent moins directement à l'esprit alors qu'ils contribuent aussi à la richesse locale. Il s'agit des nombreux services à la population, publics et privés, marchands et non marchands, quelle que soit leur nature (mobilité, santé, culture, sports, aide aux personnes, loisirs, etc) et quel que soit le public concerné (petite enfance, jeunesse, familles, aînés, personnes à mobilité réduite, ...). Cette économie locale est diversifiée.

Des signes montrent qu'il manque de liens entre les acteurs économiques locaux et la population, entraînant une méconnaissance et un manque de valorisation de l'activité économique locale.

2.3.4 Défi 4

Porter une attention particulière aux défis sociaux actuels et à venir.

Le territoire communal est en mutation démographique, sociale, économique, environnementale ; il a besoin plus que jamais d'une action culturelle qui favorise une pratique active de la culture, qui constitue un véritable levier pour faciliter le changement social et parvenir à un mieux-vivre ensemble en gardant les spécificités locales et la cohésion sociale.

De nombreux clubs et activités dans le domaine du sport sont déjà implantés sur le territoire et entretiennent un esprit et une cohésion qu'il convient d'encourager. Simultanément, ils produisent une image dynamique de la commune.

L'augmentation démographique et la multiplication des ménages engendrent et engendreront de plus en plus un accroissement des besoins en services et en équipements publics pour toutes les classes et âges de la population: équipements culturels et sportifs, structure d'accueil pour la petite enfance, salles de classes supplémentaires pour le primaire, locaux de réunion, ...

Parallèlement, on observe une tendance à l'émigration des classes d'âges plus âgées (65 ans et +) qui semblent avoir des difficultés à trouver sur la commune un logement et des services qui favoriseraient leur maintien sur place.

La dispersion des villages sans desserte fréquente par les transports en commun pourrait être également un facteur de risque d'isolement social pour les personnes âgées ou ne pouvant disposer d'un véhicule.

2.3.5 Défi 5

Implanter une politique durable au niveau local et une bonne gouvernance dans le respect de l'intérêt collectif

La situation de l'administration communale a été délicate pendant plusieurs années : effectifs réduits, absence de hiérarchie claire, manque de compétences spécialisées, locaux non adaptés, problèmes budgétaires,...

Plusieurs nouvelles politiques sont menées dans les domaines du développement durable, de l'énergie et de la conservation de la nature.

Jusqu'à l'élaboration du PCDR, peu de citoyens se mobilisaient pour débattre de l'avenir de la commune.

La plupart des citoyens n'abordaient pas les enjeux de la société en général ou de la commune en particulier.

Le débat se faisait à l'échelle du village et non de la commune.

Il convient de préciser le nécessaire respect des rôles, mandats démocratiques et espaces de liberté et de responsabilité de chaque acteur lié à la démarche de consultation liée à l'agenda 21 local.

1) Responsabilité

- vision stratégique partagée
- définition d'objectifs chiffrés, mesurables à l'échelon local
- réalisme budgétaire
- adopter une analyse collective des demandes individuelles,

2) Solidarité

- intégration des défis sociaux locaux
- adoption d'une vision internationale de la solidarité

3) Précaution

- tenir compte des expériences du passé et de ce qui se fait ailleurs
- éviter les projets qui comportent des risques non acceptables pour la population et/ou l'environnement
- évaluer l'opportunité économique avant toute mise en œuvre dans ce domaine

4) Evaluation

- Principe de l'auto-évaluation et de l'évaluation extérieure régulière - A budgétiser
- définition d'objectifs chiffrés, mesurables à l'échelon local

- 5) Participation
 - dans toute la mesure du possible, chaque fois que cela s'avère opportun et faisable en fonction des moyens humains et matériels mais aussi dans le respect des rôles et mandats de chacun
 - rappel/précision de la démarche consultative
 - 6) Efficacité
 - échanges d'expériences
 - définition de l'échelle territoriale pertinente, le cas échéant, favoriser l'approche supra-communale
 - cultiver le sentiment d'identité et de fierté
 - favoriser les partenariats pertinents
 - 7) Communication
 - faire savoir son savoir faire
 - utiliser les moyens de communication les plus adaptés, en ce compris les nouvelles technologies de l'information
- mettre en place les outils d'information nécessaires pour favoriser la bonne communication entre tous les habitants de la Commune, et favoriser ainsi en particulier les échanges entre les natifs de la Commune et les nouveaux habitants.

2.4 OBJECTIFS

A. Encadrer le développement de l'urbanisation

Il s'agit de définir des lignes de conduites objectives en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme, et de les inscrire dans des outils qui serviront de référence pour encadrer le développement de l'habitat. Il s'agit d'envisager à la fois des outils d'orientation et des outils réglementaires.

De nombreuses zones (pour un total d'environ 142 ha) sont encore urbanisables suivant le plan de secteur. Cependant, elles présentent bien souvent des contraintes rendant très difficiles les constructions.

Chaque site libre doit être examiné en regard de ces contraintes : zones inondables, zones humides, zones en ligne de crête, zones de forte pente, sécurité, accessibilité, dispersion dans le paysage, proximité d'un site protégé ou classé, proximité des services et équipements, égouttage, accès,...

En même temps, la pression immobilière est importante sur le territoire oheytois étant donné sa bonne situation non loin de grands axes et villes.

Les outils devront être les plus adaptés à la gestion du territoire oheytois, et élaborés en associant la population.

Réponse aux défis

Défi 1 : Gérer le territoire oheytois, valoriser et respecter le patrimoine bâti, naturel et paysager, en lien avec le défi énergétique

Défi 2 : Adapter le bâti, la mobilité et les infrastructures à l'évolution démographique de manière durable, en lien avec le défi énergétique

Effets multiplicateurs

- Protéger et valoriser le patrimoine local
- Protéger et valoriser les sites intéressants
- Améliorer le cadre de vie
- Renforcer l'attractivité touristique de la commune
- Dynamiser les villages

Indicateurs de résultat

Indicateurs de résultat	Cible (5 ans)	Sources de vérification
Densité des nouveaux ensembles construits	Centres: 15 à 25 log/ha Périphéries : 10 à 15 log/ha Résidentiel : max 10 log/ha	Service communal de l'urbanisme

B. Préserver l'identité rurale des hameaux et villages

Les caractéristiques (forme, implantation, orientation, densité, isolement, végétalisation, architecture, ambiance, activités, ...) de chacun des villages et hameaux du territoire communal seront identifiées et analysées.

Les spécificités bien souvent propres au territoire rural condruzien seront mises en évidence.

Un travail d'information et de sensibilisation sera à mener auprès des Oheytois eux-mêmes et des visiteurs, usagers et investisseurs.

Pourront alors se développer reconnaissance et compréhension et ensuite sentiment d'identité, d'appartenance et de respect.

Le développement territorial des villages et hameaux devra être suivi aussi bien en terme d'évolution du cadre bâti qu'en terme de transformation des activités et des liens sociaux.

Réponse aux défis

Défi 1 : Gérer le territoire oheytois, valoriser et respecter le patrimoine bâti, naturel et paysager, en lien avec le défi énergétique

Défi 4 : Implanter une politique durable au niveau local et une bonne gouvernance dans le respect de l'intérêt collectif

Effets multiplicateurs

- Renforcer le sentiment d'appartenance
- Protéger et valoriser le patrimoine local
- Protéger et valoriser les sites intéressants
- Améliorer le cadre de vie
- Renforcer l'attractivité touristique de la commune
- Dynamiser les villages
- Développer l'esprit citoyen

Indicateurs de résultat

Indicateurs de résultat	Cible (5 ans)	Sources de vérification
Nombre d'événements organisés chaque année dans chaque village	5	Services communaux
Nombre de lieux et/ou places de rencontre aménagés dans chaque village	1	Service communal de l'urbanisme

C. Protéger et affirmer les paysages condruziens

Le paysage condruzien typique composé d'une succession de tiges et de chavées est relativement bien conservé. Quatre périmètres d'intérêt paysager pour un total de 702 ha (étendus à 12 avec 2913 m² par le schéma de structure) et vingt-cinq points de vue remarquables ont été recensés. Les tiges favorisent des vues longues et panoramiques.

Les paysages bâtis remarquables sont également importants dans la commune. On note la présence de plusieurs châteaux, fermes-châteaux et parcs.

Les infrastructures sont souvent discrètes dans le paysage, à l'exception de certaines grands routes, des lignes haute tension, des réseaux de câbles aériens dans les villages et hameaux et de quelques bâtiments agricoles localisés à des lieux sensibles.

Cependant, des menaces se présentent : dénaturation de certaines lignes de crête par l'implantation linéaire de constructions, dispersion du bâti, étalement des villages et hameaux, disparition de haies et rangées d'arbres suite l'intensification de l'agriculture.

Réponse aux défis

Défi 1 : Gérer le territoire oheytois, valoriser et respecter le patrimoine bâti, naturel et paysager, en lien avec le défi énergétique

Effets multiplicateurs

- Renforcer le sentiment d'appartenance
- Protéger et valoriser le patrimoine local
- Protéger et valoriser les sites intéressants
- Améliorer le cadre de vie
- Renforcer l'attractivité touristique de la commune

Indicateurs de résultat

Indicateurs de résultat	Cible (5 ans)	Sources de vérification
Nombre de points de vue protégés	3	Service communal de l'urbanisme

D. Protéger les biotopes, les ressources en eau et augmenter la biodiversité

Des biotopes intéressants sont observés: plans d'eau, ruisseaux, marais et prairies humides, prairies sèches, massifs boisés, réseau de haies, vergers hautes-tiges, arbres et haies, anciennes carrières, etc.

La commune dispose d'un Plan Communal de Développement de la Nature et le met progressivement en œuvre. Une vaste distribution gratuite d'arbres fruitiers et de haies a déjà permis la plantation de 9000 arbres, ce qui a un effet réel sur le maillage écologique. Le PCDN joue également le rôle de veille de l'état du biotope en répertoriant certaines données à travers les différentes mesures (haies, plantations,...).

Des conventions avec la région wallonne ont permis l'aménagement de « combles et clochers » et la pratique de la fauche tardive.

Plusieurs zones et éléments d'intérêt écologique sont déjà effectivement protégés par des classements divers (zones Natura 2000 - 183 ha, cavité souterraine d'intérêt scientifique - 1, etc.)

Les agriculteurs mettent en œuvre différentes mesures agri-environnementales pour améliorer l'impact de leurs exploitations sur la qualité de l'environnement.

Deux contrats de rivière « Hoyoux » et « Haute Meuse » ont également déjà permis des actions positives.

Des infrastructures publiques et privées d'épuration des eaux usées doivent être créées et entretenues afin de protéger les eaux de surface et les nappes souterraines.

La commune comporte d'anciennes exploitations de « terre plastique » qu'il convient de valoriser notamment au niveau environnemental.

Ces mesures doivent être poursuivies et élargies.

Réponse aux défis

Défi 1 : Gérer le territoire oheytois, valoriser et respecter le patrimoine bâti, naturel et paysager, en lien avec le défi énergétique

Effets multiplicateurs

- Protéger et valoriser le patrimoine local
- Protéger et valoriser les sites intéressants
- Renforcer l'attractivité touristique de la commune

Indicateurs de résultat

Indicateurs de résultat	Cible (5 ans)	Sources de vérification
Longueur de routes concernées par la gestion écologique	+10%	Service communal de l'environnement
Nombre d'anciennes carrières de terre plastique protégées	3	Service communal de l'environnement
Valeur des indices de qualité des eaux	Amélioration	Contrat de rivière Hoyoux SPW DGO3
Nombre de demandes de subventions agro-environnementales pour les agriculteurs et les particuliers	Augmentation	Service communal de l'environnement SPW DGO3

E. Développer et professionnaliser un tourisme doux « vert » intégré

L'intérêt touristique actuel de la commune réside dans son patrimoine bâti, naturel et paysager ainsi que dans la « convivialité rurale » qui y règne. La Commune dispose d'un Syndicat d'initiative - même si cette structure doit se professionnaliser - et est affiliée à la Maison du Tourisme du Pays de Namur. Il n'y a pas d'attraction touristique accessible en permanence, à l'exception des promenades balisées pédestres et du sentier de grande randonnée. Le secteur Horeca est particulièrement pauvre.

Cependant, diverses activités et manifestations d'initiatives privées et publiques existent déjà et sont à soutenir et à développer.

Le GAL Pays des Tiges et Chavées (Assesse - Gesves-Ohey) définit trois axes complémentaires :

- La valorisation des atouts touristiques liés aux différents patrimoines : bâti, archéologique, paysager, environnemental, culturel, de terroir. Par exemple à Ohey : le menhir de Haillet, le site gallo-romain d'Evellette, les fermes-châteaux et châteaux, le bois didactique de Haillet, les circuits de promenade balisés, ...)
- La mise en réseau et la formation des acteurs économiques locaux directement ou indirectement concernés par le développement touristique du territoire
- L'animation touristique et la sensibilisation des habitants eux-mêmes en vue d'une cohabitation harmonieuse entre les fonctions résidentielles et de développement touristique du territoire.

Réponse aux défis

Défi 1 : Gérer le territoire oheytois, valoriser et respecter le patrimoine bâti, naturel et paysager, en lien avec le défi énergétique

Défi 3 : Valo'iser l'économie locale (les activités au sens large) et renforcer son dynamisme, en lien avec le défi énergétique

Effets multiplicateurs

- Protéger et valoriser le patrimoine local
- Protéger et valoriser les sites intéressants
- Améliorer le cadre de vie et la cohésion sociale
- Dynamiser les villages
- Créer de l'emploi
- Favoriser la mobilité douce quotidienne

Indicateurs de résultat

Indicateurs de résultat	Cible (5 ans)	Sources de vérification
Capacité d'accueil et fréquentation dans gîtes	+15 lits (10%) ou +12% de nuitées	Syndicat d'initiative
Mise en réseau des acteurs locaux	Création de 3 forfaits touristiques	Syndicat d'initiative

F. Développer un maillage de voies lentes

Il s'agit sur base du maillage existant de chemins et sentiers de l'entité de pointer les problèmes (chaînon manquant, passages difficiles, etc) et de créer ou de restaurer les connexions manquantes et ensuite d'assurer la pérennité du projet, par l'entretien, la mise en valeur, la promotion, mais aussi adapter le projet aux nouvelles réalités locales.

Il convient d'améliorer la mobilité fonctionnelle de nombreux habitants ne disposant pas d'une voiture (enfants, jeunes, personnes âgées notamment) et de mieux relier divers lotissements ou nouveaux pôles d'habitat aux centres des villages.

Cela renforcera également le potentiel touristique local.

A terme, un réseau complet et utilisé de chemins pourrait susciter les rencontres et la cohésion sociale.

Réponse aux défis

Défi 1 : Gérer le territoire oheytois, valoriser et respecter le patrimoine bâti, naturel et paysager, en lien avec le défi énergétique

Défi 2 : Adapter le bâti, la mobilité et les infrastructures à l'évolution démographique de manière durable, en lien avec le défi énergétique

Défi 3 : Valoriser l'économie locale (les activités au sens large) et renforcer son dynamisme, en lien avec le défi énergétique

Effets multiplicateurs

- Protéger et valoriser le patrimoine local
- Protéger et valoriser les sites intéressants
- Améliorer le cadre de vie et la cohésion sociale
- Dynamiser les villages

- Favoriser la mobilité douce quotidienne
- Renforcer l'attractivité touristique de la commune
- Réduire la quantité de gaz à effet de serre
- Réduire les risques d'accidents

Indicateurs de résultat

Indicateurs de résultat	Cible (5 ans)	Sources de vérification
Nombre de connections manquantes créées ou restaurées	3	Service communal de l'urbanisme
Longueur des chemins et sentiers aménagés et balisés	+10%	Service communal de l'urbanisme

G. Définir des outils de sensibilisation, développer « la culture architecturale »

Diverses actions de sensibilisation sur les richesses du patrimoine local et sur les caractéristiques de l'architecture locale devront être menées, auprès des habitants en général mais aussi auprès des promoteurs, des architectes, des notaires et des candidats bâtisseurs.

Une « culture architecturale » doit être développée si l'on veut que l'architecture rurale préserve l'harmonie et le patrimoine des villages tout en s'inscrivant dans une production de notre temps. Il convient d'encourager la construction sur le territoire communal de bâtiments respectueux des sites mais aussi innovants, présentant peu d'empreinte écologique, proposant de nouveaux modes d'habiter.

Une information présentant les caractéristiques locales et des bons exemples pourrait être diffusée et mise à disposition en synergie avec des acteurs culturels.

Réponse aux défis

Défi 1 : Gérer le territoire oheytois, valoriser et respecter le patrimoine bâti, naturel et paysager, en lien avec le défi énergétique

Défi 4 : Porter une attention particulière aux défis sociaux actuels et à venir.

Effets multiplicateurs

- Protéger et valoriser le patrimoine local
- Rénover le bâti local énergivore
- Améliorer le cadre de vie et la cohésion sociale
- Dynamiser les villages
- Créer de l'emploi

Indicateurs de résultat

Indicateurs de résultat	Cible (5 ans)	Sources de vérification
Nombre d'actions de sensibilisation	5	Service communal de l'urbanisme
Nombre de bâtiments innovants et intégrés	5	Service communal de l'urbanisme

H. Améliorer la sécurité (incendie, urgence, route)

Globalement, la Commune d'Ohey, bien que située en limite de Province, est correctement desservie au niveau de la sécurité au sens large. Il convient néanmoins de rester attentif à la bonne mise en œuvre des mesures qui visent à offrir un service de qualité dans ce domaine. Au niveau communal, cela concerne par exemple la confection d'aménagements routiers adaptés aux services d'urgence, mais aussi la bonne collaboration entre l'ensemble des structures concernées. A ce sujet, il convient de souligner que l'élaboration du plan d'urgence a fait l'objet en 2011 de diverses réunions de coordination entre les différentes disciplines (Commune, Police, Pompiers et services médicaux). Ce plan devrait ainsi pouvoir être approuvé début 2012.

Quant à la mise en œuvre de nouvelles mesures (poste avancé pour les services d'incendie, service d'hélicours, ...)telles que suggérées lors de l'élaboration du PCDR, il conviendra, avant toute concrétisation éventuelle, d'analyser finement toute la pertinence de celles-ci, non seulement du point de vue des besoins réels de la population mais aussi de la capacité des différentes structures concernées d'en assumer, dans une perspective de long terme, l'ensemble des charges financières qui y sont liées.

En termes de sécurité routière, diverses initiatives sont déjà prises et restent à poursuivre (cfr règlements communaux, aménagements de sécurité à Evelette et dans d'autres rues d'autres localités ; mais aussi programme de tirage et voirie agricole afin de restaurer les routes, ...).

Réponse aux défis

Défi 1 : Gérer le territoire oheytois, valoriser et respecter le patrimoine bâti, naturel et paysager, en lien avec le défi énergétique

Défi 2 : Adapter le bâti, la mobilité et les infrastructures à l'évolution démographique de manière durable, en lien avec le défi énergétique

Défi 4 : Porter une attention particulière aux défis sociaux actuels et à venir.

Effets multiplicateurs

- Améliorer le cadre de vie et la cohésion sociale
- Dynamiser les villages
- Créer de l'emploi

Indicateurs de résultat

Indicateurs de résultat	Cible (5 ans)	Sources de vérification
Nombre d'actions	1	Service communal

I. Développer des moyens de transport autres que la voiture individuelle

Dans le contexte d'accroissement de la population oheytoise et ce, dans les différents villages, il convient d'envisager d'autres moyens de déplacement que la voiture individuelle. Il apparaît que les bus actuels ne sont plus adaptés à la problématique : horaire, taille, fréquence. Il faut envisager des transports à la demande ou des solutions de covoiturage.

Réponse aux défis

Défi 1 : Gérer le territoire oheytois, valoriser et respecter le patrimoine bâti, naturel et paysager, en lien avec le défi énergétique

Défi 2 : Adapter le bâti, la mobilité et les infrastructures à l'évolution démographique de manière durable, en lien avec le défi énergétique

Défi 4 : Porter une attention particulière aux défis sociaux actuels et à venir.

Effets multiplicateurs

- Améliorer le cadre de vie et la cohésion sociale
- Dynamiser les villages
- Créer de l'emploi
- Favoriser la mobilité douce quotidienne
- Créer de la convivialité
- Développer l'esprit citoyen
- Sensibiliser la population au développement durable

Indicateurs de résultat

Indicateurs de résultat	Cible (5 ans)	Sources de vérification
Nombre d'adaptations apportées aux lignes et horaires de bus actuels	1	TEC
Mise en place d'un service de transport à la demande ou d'une solution de covoiturage	1	Service communal

J. Localiser les équipements, les activités et l'habitat de manière à optimiser les déplacements

Il existe un potentiel foncier important dans les zones des cœurs de village sur les entités d'Ohey, d'Haillet et d'Evelette. Afin de répondre aux enjeux du développement durable, notamment celui d'une rationalisation dans l'utilisation du sol, il convient de proposer des densités plus élevées dans les zones qui présentent une importante mixité de fonctions (moins besoin de la voiture pour accéder aux différentes fonctions) et sont desservies par les transports en commun.

Notamment, l'entité d'Ohey concentre aujourd'hui une variété de fonctions (résidentielle, économique, services publics, équipements communautaires, sportifs et de loisirs, ...). Elle est traversée par la RN921 ; cet axe constitue la « colonne vertébrale » du village mais, du fait de l'importance du trafic, de la vitesse de circulation et du traitement de l'espace (hétérogénéité des espaces publics), il ne fait pas suffisamment lien entre les quartiers qui composent le village. Pour conforter le rôle de centralité du village d'Ohey à l'échelle du territoire communal, il faut créer une articulation entre les fonctions administrative, économique, commerciale et résidentielle sur l'entité d'Ohey pour conforter son rôle de centralité à l'échelle du territoire communal

Réponse aux défis

Défi 1 : Gérer le territoire oheytois, valoriser et respecter le patrimoine bâti, naturel et paysager, en lien avec le défi énergétique

Défi 2 : Adapter le bâti, la mobilité et les infrastructures à l'évolution démographique de manière durable, en lien avec le défi énergétique

Défi 4 : Porter une attention particulière aux défis sociaux actuels et à venir.

Effets multiplicateurs

- Améliorer le cadre de vie et la cohésion sociale
- Dynamiser les villages
- Créer de l'emploi
- Favoriser la mobilité douce quotidienne
- Créer de la convivialité
- Développer l'esprit citoyen
- Sensibiliser la population au développement durable

Indicateurs de résultat

Indicateurs de résultat	Cible (5 ans)	Sources de vérification
Nombre de commerces à Ohey et Haillet	+10%	Service communal

K. Augmenter le nombre de logements publics (dont des logements sociaux)

La Commune est affiliée à la Société de Logement de Service Public « Les Logis Andennais » et les premiers projets de logements sociaux ainsi qu'un logement d'insertion verront prochainement le jour, dans le cadre du plan d'ancrage communal.

Le seuil de 10% de logements publics imposé par le Gouvernement wallon est loin d'être atteint et les demandes de logements adaptés à certaines situations sociales fragilisées sont importantes.

La localisation des logements publics doit être réfléchie en fonction de la localisation des équipements et des moyens de transport.

D'un point de vue de l'intégration et de la mixité sociale, il est important de localiser les logements sociaux dans les différents noyaux d'habitat.

Réponse aux défis

Défi 2 : Adapter le bâti, la mobilité et les infrastructures à l'évolution démographique de manière durable, en lien avec le défi énergétique

Défi 4 : Porter une attention particulière aux défis sociaux actuels et à venir.

Effets multiplicateurs

- Améliorer le cadre de vie et la cohésion sociale
- Dynamiser les villages
- Créer de l'emploi
- Améliorer la cohésion sociale
- Favoriser l'intégration de tous

Indicateurs de résultat

Indicateurs de résultat	Cible (5 ans)	Sources de vérification
Nombre de logements publics	+10%	Service communal du logement

L. Développer des logements diversifiés et adaptés aux situations difficiles (coût, taille, équipement PMR)

La pression foncière sur les terrains à bâtir et sur les habitations est devenue importante sur le territoire communal.

Les formules alternatives au marché immobilier traditionnel font amplement défaut. Une part non négligeable de la population se voit ainsi privée d'accès à une formule de logement adaptée à ses besoins.

L'offre de location reste faible à Ohey, en particulier pour les petits revenus.

Certains propriétaires ont procédé à la division de bâtiments existants en appartements. Ceux-ci ne sont pas nécessairement

accessibles à toutes les bourses. Et les logements ne sont pas toujours d'une qualité adéquate.

La commune est membre d'une Agence Immobilière Sociale. Mais cette possibilité de mettre son bien immobilier en gestion à l' AIS n'a pas encore été utilisée par les propriétaires oheytois.

De nouvelles formules de logement sont à investiguer, pour rencontrer la demande de publics précarisés et à revenus moyens, notamment logement tremplin, logement moyen, logement intergénérationnel, ...

Réponse aux défis

Défi 2 : Adapter le bâti, la mobilité et les infrastructures à l'évolution démographique de manière durable, en lien avec le défi énergétique

Défi 4 : Porter une attention particulière aux défis sociaux actuels et à venir.

Effets multiplicateurs

- Améliorer le cadre de vie et la cohésion sociale
- Dynamiser les villages
- Créer de l'emploi
- Améliorer la cohésion sociale
- Favoriser l'intégration de tous
- Conserver les personnes âgées sur le territoire communal

Indicateurs de résultat

Indicateurs de résultat	Cible (5 ans)	Sources de vérification
Nombre de nouveaux logements locatifs	20 logements créés	Service communal de l'urbanisme
Nombre de logements tremplin	5 logements créés	Service social de la commune
Nombre de logements intergénérationnels	5 logements créés	Service social de la commune
Nombre de logements adaptés	5 logements créés	Service social de la commune

M. Développer des actions et des mesures pour réduire les incidences sur l'environnement et notamment les émissions de gaz à effets de serre (réduction de la consommation énergétique, utilisation des énergies renouvelables et des matériaux locaux, traitement des eaux usées, recyclage des déchets,...)

Le riche patrimoine bâti, naturel et paysager du territoire communal mérite que l'on réfléchisse à des formules de logements et de bâtiments en général plus ambitieuses, combinant une utilisation parcimonieuse du sol, un impact environnemental moindre et un coût raisonnable.

Certains habitants ont tenté de nouvelles formules d'habitat, tel que l'habitat groupé ou tourné vers le développement durable. Notons plusieurs projets en cours dont un projet communal d'éco-quartier à Haillot.

Des projets collectifs ou publics au niveau d'un village ou d'un quartier ou d'une activité (ou entreprise) visant à une autonomie énergétique sont à envisager.

La problématique de l'épuration des eaux usées est importante sur le territoire oheytois. En effet, certains villages en épuration collective au PASH ne sont pas encore égouttés ou ne sont pas encore reliés à une station d'épuration. Dans l'attente, les nouvelles constructions doivent donc y être équipées d'une fosse septique dite « by-passables » et ce, sans aucune aide financière pour les personnes qui construisent.

Des possibilités de création de station d'épuration semi-collective dont la gestion serait ensuite reprise par le secteur public sont possibles à l'initiative de la commune et des habitants concernés.

En collaboration avec le BEP, gérer le tri et le recyclage des déchets.

Une large communication sur les actions déjà en cours doit être diffusée parmi la population.

Réponse aux défis

Défi 2 : Adapter le bâti, la mobilité et les infrastructures à l'évolution démographique de manière durable, en lien avec le défi énergétique

Défi 4 : Porter une attention particulière aux défis sociaux actuels et à venir.

Effets multiplicateurs

- Améliorer le cadre de vie
- Créer de l'emploi
- Favoriser la mobilité douce quotidienne
- Rénover le bâti local énergivore
- Dynamiser les villages
- Favoriser la biodiversité
- Améliorer la qualité des eaux de surface et souterraine
- Développer l'esprit citoyen
- Sensibiliser la population au développement durable

Indicateurs de résultat

Indicateurs de résultat	Cible (5 ans)	Sources de vérification
Nombre d'actions et de mesures	5	Service communal de l'environnement et de l'énergie

Nombre d'installations produisant de l'énergie renouvelable	5	Service communal de l'urbanisme
Nombre de demandes de primes à l'énergie	augmentation	SPW DGO4
Consommation en énergie des bâtiments publics	diminution	Commune
Bilan carbone de la commune	réalisé	Commune

N. Utiliser le bâti local inoccupé, réaffecter des bâtiments notamment agricoles

L'Agence Immobilière Sociale dont la Commune est membre est particulièrement compétente dans la médiation entre les propriétaires et locataires permettant ainsi la réintroduction dans le circuit locatif d'immeubles salubres non occupés. L'information des propriétaires doit être améliorée, de même que le recensement des logements inoccupés et leur éventuelle taxation comme moyen contraignant.

D'autre part, il existe un potentiel de logements inoccupés à réhabiliter (une quarantaine de logements actuellement en cours de recensement). Par ailleurs, certains bâtiments particulièrement vastes (notamment mais pas uniquement des bâtiments agricoles) présentent des parties non utilisées, qui pourraient après transformation augmenter l'offre de logement locatif (ou remplir d'autres fonctions).

La piste de l'économie sociale pour la réalisation de travaux de rénovation de logements par des personnes en formation pourrait être creusée pour augmenter l'offre de logements disponibles.

Des partenariats entre le secteur public (commune, société de logement, AIS) et le secteur privé, de même que des formules de soutien communal aux propriétaires privés pourraient être envisagés.

Réponse aux défis

Défi 2 : Adapter le bâti, la mobilité et les infrastructures à l'évolution démographique de manière durable, en lien avec le défi énergétique

Défi 3 : Valoriser l'économie locale (les activités au sens large) et renforcer son dynamisme, en lien avec le défi énergétique

Défi 4 : Porter une attention particulière aux défis sociaux actuels et à venir.

Effets multiplicateurs

- Protéger et valoriser le patrimoine local
- Améliorer le cadre de vie
- Dynamiser les villages
- Créer de l'emploi

- Rénover le bâti local énergivore
- Créer une source de revenu pour les agriculteurs
- Renforcer l'attractivité touristique de la commune

Indicateurs de résultat

Indicateurs de résultat	Cible (5 ans)	Sources de vérification
Nombre de bâtiments reconvertis ou restructurés	5	Service communal de l'urbanisme
Nombre de bâtiments inoccupés	réduction	Service communal de l'urbanisme

O. Répondre aux nouveaux besoins collectifs en matière de logement

Des communes voisines mènent des expériences originales (logements intergénérationnels, logements avec services, ...) pour permettre de retisser des liens sociaux au travers du logement.

Les ménages composés d'une personne seule et les familles monoparentales sont en croissance. Il convient de pouvoir leur proposer des logements adaptés, en investiguant de nouvelles formules de logements moins individualistes (habitat groupé, éco-quartier, logement intergénérationnel, ...)

Réponse aux défis

Défi 2 : Adapter le bâti, la mobilité et les infrastructures à l'évolution démographique de manière durable, en lien avec le défi énergétique

Défi 4 : Porter une attention particulière aux défis sociaux actuels et à venir.

Effets multiplicateurs

- Améliorer le cadre de vie
- Dynamiser les villages
- Créer de l'emploi
- Améliorer la cohésion sociale
- Favoriser l'intégration de tous
- Conserver les personnes âgées sur le territoire communal
- Protéger et valoriser le patrimoine local
- Créer de la convivialité
- Créer de la solidarité

Indicateurs de résultat

Indicateurs de résultat	Cible (5 ans)	Sources de vérification
Nombre de projets collectifs	1	Service communal de l'urbanisme

P. Accompagner la recherche d'emploi, la formation au niveau local

Les possibilités d'obtenir un emploi dans la commune restent limitées ; bon nombre de travailleurs rejoignent donc les pôles d'emploi voisins.

Certains peinent à se faire leur place sur le marché du travail. Ces personnes ont déjà accès à différents services d'aide à l'emploi, via les partenaires locaux que sont la Commune, le CPAS et l'agence locale pour l'emploi. Mais souvent, ils sont obligés de se déplacer pour se former ou se présenter, ce qui est difficile et onéreux étant donné le peu de moyens de transport en commun.

Plusieurs projets sont à l'étude :

- Création d'emplois sur le territoire communal (aménagement d'une micro-zone artisanale, valorisation des produits locaux, développement touristique via le Village de l'Arbre...)
- Création d'une Agence de Développement Local

Réponse aux défis

Défi 3 : Valoriser l'économie locale (les activités au sens large) et renforcer son dynamisme, en lien avec le défi énergétique

Défi 4 : Porter une attention particulière aux défis sociaux actuels et à venir.

Effets multiplicateurs

- Améliorer le cadre de vie
- Dynamiser les villages
- Améliorer la cohésion sociale
- Favoriser l'intégration de tous
- Créer de la convivialité
- Créer de la solidarité

Indicateurs de résultat

Indicateurs de résultat	Cible (5 ans)	Sources de vérification
Nombre de personnes en formation	augmentation	Service social, Agence Locale pour l'emploi
Nombre de personnes mises au travail par l'ALE	augmentation	Agence Locale pour l'emploi

Q. Développer une économie rurale dynamique, autour d'une image de marque porteuse

Le thème du « Village de l'arbre » est mis en avant comme image de marque (économique, touristique ou autre) porteuse de développement, valorisant les « produits » locaux au sens large, marquant le caractère rural spécifique d'Ohey, au sein du Condroz namurois.

Le Groupe d'Action Locale (GAL) Assesse-Gesves-Ohey a choisi comme thème fédérateur celui de l'économie résidentielle, du capital social et du développement territorial durable. Les actions seront axées sur la qualité de vie en milieu rural et la diversification de l'économie rurale. Sept fiches-projets ont été déterminées : Diversification agricole et énergie verte, Gestion durable des ressources naturelles, biodiversité et économie locale : un trio à intensifier, Les services de proximité, Tourisme doux au cœur du vrai Condroz : valorisation des atouts touristiques, mise en réseau des acteurs locaux et nouvelles technologies de l'information, Développement de la filière équestre, Création d'un réseau de jardins conservatoires et solidaires, L'appui technique.

Le Bureau Economique de la Province de Namur (BEP) mène de nombreux projets sur l'ensemble de la province. Epinglons quelques projets précis situés sur le territoire de la Commune dans les domaines de l'environnement (parc à conteneurs), du tourisme (plan qualité pôle touristique, projet de centre d'interprétation de l'arbre en partenariat avec le Centre d'Ingénierie Touristique Wallon), de l'économie (création d'un parc d'activités économiques).

Réponse aux défis

Défi 3 : Valoriser l'économie locale (les activités au sens large) et renforcer son dynamisme, en lien avec le défi énergétique

Défi 4 : Porter une attention particulière aux défis sociaux actuels et à venir.

Effets multiplicateurs

- Protéger et valoriser le patrimoine local
- Protéger et valoriser les sites intéressants
- Améliorer le cadre de vie
- Dynamiser les villages
- Créer de l'emploi
- Créer de la convivialité
- Encourager la solidarité
- Renforcer l'attractivité touristique de la commune

Indicateurs de résultat

Indicateurs de résultat	Cible (5 ans)	Sources de vérification
Nombre de travailleurs oheytois dans les entreprises installées sur la commune	+10%	Service communal
Nombre d'entreprises travaillant une ressource locale	+10%	Service communal

R. Créer des infrastructures d'accueil pour entreprises

La commune ne dispose pas à l'heure actuelle d'une zone d'accueil spécifiquement aménagée pour les entreprises, ni d'infrastructure pour soutenir le démarrage de nouveaux projets économiques.

A part l'axe routier Andenne-Ciney qui constitue le pôle local d'attraction pour les commerces et petites entreprises, les activités économiques sont souvent dispersées dans les zones d'habitat.

Cette zone d'activités économiques intégrera les principes de développement durable (éco-zoning). C'est dans ce sens que la commune souhaite travailler avec le BEP.

Cette zone (ou ces zones) comprendrai(en)t également des bâtiments publics destinés à soutenir la création d'entreprises, en veillant à assurer un suivi sur le long terme des entreprises qui en bénéficient (le but étant d'éviter qu'elles ne quittent la commune une fois lancées, faisant ainsi perdre tout bénéfice possible à l'économie locale).

L'objectif n'est pas de « vider » les villages de leurs activités économiques, mais de définir des zones plus appropriées à certaines activités économiques. En effet, les villages ruraux doivent pouvoir accueillir en leur sein des activités économiques adaptées. Certains commerces, services, activités artisanales y trouvent tout à fait leur place (et la zone d'habitat à caractère rural au plan de secteur autorise leur implantation).

En complément, le pôle économique local que constitue l'axe Andenne-Ciney mériterait une réflexion d'ensemble pour améliorer son attractivité, sa convivialité, sa sécurité.

Réponse aux défis

Défi 1 : Gérer le territoire oheytois, valoriser et respecter le patrimoine bâti, naturel et paysager, en lien avec le défi énergétique

Défi 3 : Valoriser l'économie locale (les activités au sens large) et renforcer son dynamisme, en lien avec le défi énergétique

Effets multiplicateurs

- Améliorer le cadre de vie
- Dynamiser les villages
- Créer de l'emploi
- Créer de la convivialité
- Réduire les déplacements et delà les gaz à effet de serre

Indicateurs de résultat

Indicateurs de résultat	Cible (5 ans)	Sources de vérification
Implantation d'un écozoning	1	
Nombre de hall relais ou d'ateliers ruraux	1	

S. Améliorer l'information aux porteurs de projets, les accompagner, les mettre en réseau, créer des partenariats

L'animation économique du territoire reste relativement faible. Des « mondes différents » cohabitent (services publics, commerçants, entrepreneurs, artistes et artisans, opérateurs de services sociaux et culturels) sans encore réellement se rencontrer. Les synergies possibles sont peu développées.

Les structures d'encadrement professionnelles qui existent sont actuellement en dehors du territoire communal.

Il s'agit ici de soutenir et renforcer les initiatives existantes des acteurs locaux (indépendants, producteurs, commerçants, associations locales,...), de créer des contacts entre acteurs locaux et porteurs de projets afin qu'ils puissent se rencontrer, échanger quant à leurs besoins, leurs difficultés et leurs réussites.

Ensemble, ils pourront alors imaginer les solutions les plus adaptées à leurs besoins communs dans une perspective de dynamisation générale de l'action locale, et développer diverses initiatives.

L'objectif est également d'impulser et de créer des partenariats entre les secteurs public et privé.

Un dialogue sur le rôle économique du monde rural devrait aussi permettre le développement de nouveaux projets, plus innovants ou plus porteurs pour le développement de l'entité.

Réponse aux défis

Défi 3 : Valoriser l'économie locale (les activités au sens large) et renforcer son dynamisme, en lien avec le défi énergétique

Défi 4 : Porter une attention particulière aux défis sociaux actuels et à venir.

Effets multiplicateurs

- Améliorer le cadre de vie
- Dynamiser les villages
- Créer de l'emploi
- Créer de la convivialité
- Encourager la solidarité
- Maintien des jeunes dans la commune

Indicateurs de résultat

Indicateurs de résultat	Cible (5 ans)	Sources de vérification
Nombre d'actions	5	Service communal
Nombre de partenariats	5	Service communal

T. Soutenir l'agriculture locale

L'agriculture reste une activité très présente et dans le paysage et au travers du tissu socio-économique à Ohey. Cependant, essentiellement familiale, son avenir évolue vers la régression du nombre d'exploitations et du nombre d'emplois. Le problème se pose au niveau européen.

Sur place, les agriculteurs doivent parfois faire face à des comportements et des critiques souvent inappropriées, qui résultent manifestement d'une méconnaissance de leur métier par la population.

Quelles sont les perspectives réelles de développement des agriculteurs locaux ?

Une analyse fine des potentialités oheytoises est à faire : qualité des terres, disponibilité de l'eau, localisation, regroupement des parcelles, compatibilité avec la fonction résidentielle..

Le métier d'agriculteur doit être réenvisagé en fonction de ses nouveaux rôles : entretien du paysage, restitution de la biodiversité, soutien des bonnes pratiques environnementales, production d'énergie verte, gestion des déchets, agro-tourisme, agro-foresterie, infrastructures d'accueil, de loisirs, services en milieu rural (déneigement, balisage,...).

Il convient de valoriser, d'encourager, de stimuler, de promouvoir la production au niveau local (produits du terroir, filière biologique, vente directe, réseaux courts de commercialisation), à l'heure où de nombreux citoyens s'interrogent sur les liens entre alimentation et santé, et sur le caractère davantage durable d'une consommation de proximité.

Il conviendra de tenir compte des dynamiques mises en place par LEADER, en particulier au niveau de la production et de la transformation de colza et de chanvre.

Un plan stratégique d'aides aux agriculteurs répondant à leurs demandes est en cours de concertation avec le milieu agricole. Le projet sera élargi à l'arboriculture et à l'horticulture.

Réponse aux défis

Défi 3 : Valoriser l'économie locale (les activités au sens large) et renforcer son dynamisme, en lien avec le défi énergétique

Défi 4 : Porter une attention particulière aux défis sociaux actuels et à venir.

Effets multiplicateurs

- Protéger et valoriser le paysage
- Améliorer le cadre de vie
- Dynamiser les villages
- Créer de l'emploi
- Protéger la biodiversité

Indicateurs de résultat

Indicateurs de résultat	Cible (5 ans)	Sources de vérification
Nombre de gites à la ferme	+20%	Service communal
Nombre d'exploitations avec nouvelles filières (chanvre, colza, ..)	2	Service communal
Nombre d'investissements communs à plusieurs exploitations	1	

U. Adapter les services et équipements à l'évolution des modes de vie

L'évolution de la population et de la composition des ménages (arrivée de nombreuses familles avec jeunes enfants en provenance de l'extérieur, tendance des personnes âgées à rester plus longtemps à domicile,...) nécessite une adaptation des services marchands ou non marchands, privés ou publics, et quelle que soit leur nature et des équipements actuellement pris en charge par une multitude d'opérateurs.

Ces services ne sont pas toujours connus, coordonnés, accessibles et adaptés.

Réponse aux défis

Défi 4 : Porter une attention particulière aux défis sociaux actuels et à venir.

Effets multiplicateurs

- Améliorer le cadre de vie
- Dynamiser les villages
- Créer de l'emploi
- Encourager la solidarité
- Favoriser la cohésion sociale
- Maintien des personnes âgées dans la commune

Indicateurs de résultat

Indicateurs de résultat	Cible (5 ans)	Sources de vérification
Nombre de places à la crèche et chez les gardiennes encadrées	En croissance	Service social
Nombre de services aux	En croissance	Service social

personnes âgées		
-----------------	--	--

V. Créer, aménager des infrastructures de rencontre et de services à la population

Il s'agit de mettre en place à l'échelle de la Commune des infrastructures adaptées aux besoins de la population. Il s'agirait de lieux où les associations, les habitants, les porteurs de projets divers puissent se rencontrer dans de bonnes conditions, organiser des activités communes, développer des services de proximité innovants, ...

La gestion des infrastructures collectives existantes est compliquée.

Un grand nombre d'activités se concentrent effectivement sur les tranches horaires extrascolaires !

Le Foyer rural à Ohey rencontre un grand succès pour l'organisation d'activités associatives et privées ; c'est le seul bâtiment suffisamment grand et équipé que pour accueillir de grands groupes.

Les lieux de rencontre de la population ont tendance à diminuer dans les autres villages.

A l'exception de Goesnes, tous les villages ont au minimum un local à leur disposition, qu'il soit public ou privé. Néanmoins, les villages de Haillet, d'Evelette et de Perwez ne disposent pas véritablement d'une salle facilement accessible aux habitants. Ils peuvent à certaines occasions profiter des infrastructures scolaires (déjà très occupées).

Réponse aux défis

Défi 4 : Porter une attention particulière aux défis sociaux actuels et à venir.

Défi 5 : Implanter une politique durable au niveau local et une bonne gouvernance dans le respect de l'intérêt collectif

Effets multiplicateurs

- Protéger et valoriser le patrimoine local
- Améliorer le cadre de vie
- Dynamiser les villages
- Créer de l'emploi
- Créer de la convivialité
- Renforcer la cohésion sociale

Indicateurs de résultat

Indicateurs de résultat	Cible (5 ans)	Sources de vérification
Nombre de locaux de réunion aménagés	2	Service communal
Nombre de nouveaux services à la population	2	Service communal

W. Développer une politique culturelle

Un potentiel culturel existe autour de diverses personnes (citoyens, associations) qui ont des projets et qui ne demandent qu'à être soutenus (accompagnement de leur démarche, communication, soutien logistique, soutien financier, etc..).

Des opportunités de collaborations existent avec le Centre Culturel d'Andenne, le Centre Culturel de Marchin et le Centre Culturel Régional de Namur. Ceux-ci peuvent jouer un rôle déterminant pour développer des activités et services divers à la population, et donc soutenir l'économie locale au sens large.

Réponse aux défis

Défi 4 : Porter une attention particulière aux défis sociaux actuels et à venir.

Défi 5 : Implanter une politique durable au niveau local et une bonne gouvernance dans le respect de l'intérêt collectif

Effets multiplicateurs

- Protéger et valoriser le patrimoine local
- Protéger et valoriser les sites intéressants
- Améliorer le cadre de vie
- Dynamiser les villages
- Créer de l'emploi
- Créer de la convivialité
- Renforcer la cohésion sociale
- Renforcer le sentiment d'appartenance
- Renforcer l'attractivité touristique de la commune

Indicateurs de résultat

Indicateurs de résultat	Cible (5 ans)	Sources de vérification
Nombre d'actions de soutien aux porteurs de projet	5	Service communal
Nombre de spectacles organisés sur le territoire communal	12/an	Centre culturel

X. Informer, communiquer, échanger

Plusieurs possibilités de supports devraient être envisagées (en lien avec les publics visés) et faire l'objet d'une analyse coût/bénéfice (support papier, toutes boîtes, E-News, radio ou télévision locales, décrochage à une TV locale, clubs, café-débat,...) (

Le site internet communal vient d'être revu avec le développement d'une image plus moderne et la mise à disposition d'informations complètes et régulièrement actualisées.

Il doit constituer un « portail local », attrayant et complet, donnant accès (par des liens avec d'autres sites) à des informations diversifiées sur la commune, les différents règlements en vigueur et sur des domaines intéressant la population en général. Il devra en permanence être étoffé et actualisé.

Il s'agit aussi d'améliorer les moyens de communication existants (bulletin communal, encarts dans la presse locale, livret d'accueil des nouveaux habitants, affiches et autres invitations) et/ou d'envisager la création de nouveaux outils de communication.

Il s'agit encore de multiplier les démarches d'invitation à un même événement (utiliser divers canaux d'information, pour que l'information puisse être vue à plusieurs reprises) et surtout de personnaliser les démarches (contacts directs) pour mobiliser les citoyens à participer à une réunion ou une rencontre.

Réponse aux défis

Défi 4 : Porter une attention particulière aux défis sociaux actuels et à venir.

Défi 5 : Implanter une politique durable au niveau local et une bonne gouvernance dans le respect de l'intérêt collectif

Effets multiplicateurs

- Améliorer le cadre de vie
- Dynamiser les villages
- Renforcer la cohésion sociale
- Renforcer le sentiment d'appartenance
- Créer de la convivialité
- Renforcer l'attractivité touristique de la commune
- Développer l'esprit citoyen

Indicateurs de résultat

Indicateurs de résultat	Cible (5 ans)	Sources de vérification
Nombre de visites sur le site internet	En croissance	Service communal de l'information
Nombre d'outils améliorés ou créés	2	Service communal de l'information

Y. Recourir à la participation citoyenne, favoriser le lien social

La participation citoyenne s'entend à toutes phases des projets :

- Implication dans la définition des politiques, de leurs objectifs, de leurs projets et de leur programmation
- Implication dans la mise en œuvre des projets
- Implication dans l'évaluation de la politique.

Il s'agit notamment de :

- clarifier et multiplier les messages de la commune vers la population, pour valoriser la participation citoyenne et la rendre davantage crédible.
- multiplier les occasions de se rencontrer, d'échanger, de dialoguer entre mandataires et citoyens provenant de milieux divers, de confronter les avis des uns et des autres, à la recherche de l'intérêt collectif,
- développer d'autres outils participatifs, tels que les commissions (conseil communal des jeunes, commission consultative des aînés, etc..), en choisissant les outils participatifs les plus adaptés au contexte local,
- mener des actions d'information, d'éducation permanente (connaissance du territoire communal, visites de projets extérieurs, connaissance du fonctionnement des instances communales, régionales, européennes,...).

Réponse aux défis

Défi 4 : Porter une attention particulière aux défis sociaux actuels et à venir.

Défi 5 : Implanter une politique durable au niveau local et une bonne gouvernance dans le respect de l'intérêt collectif

Effets multiplicateurs

- Améliorer le cadre de vie
- Dynamiser les villages
- Renforcer la cohésion sociale
- Renforcer le sentiment d'appartenance
- Créer de la convivialité
- Favoriser la solidarité

Indicateurs de résultat

Indicateurs de résultat	Cible (5 ans)	Sources de vérification
Nombre de projets menés en coconstruction avec les habitants	1/an	
Nombre de réunions d'échanges entre mandataires et citoyens	4/an	
Nombre d'actions d'information, d'éducation permanente	1/an	

Z. Doter la Commune (en tant qu'institution et collectivité territoriale) des services et des infrastructures nécessaires pour répondre aux besoins de la population dans les 10 ans à venir

La situation de l'administration communale a évolué. Des efforts budgétaires et l'apport de subsides ont permis des engagements de personnel supplémentaire, apportant de nouvelles compétences et une nouvelle manière de travailler, plus transversale. Une réorganisation générale des responsabilités et des tâches est en cours depuis le début de l'opération de développement rural. Récemment, un « séminaire d'entreprise » a été organisé avec tout le personnel de l'administration communale, ce qui a permis de dresser un diagnostic de la situation, et de formuler des recommandations à mettre en œuvre à court, moyen et long termes. La nouvelle organisation doit cependant encore être consolidée, et faire l'objet de davantage de communication vers la population.

Diverses initiatives ont déjà vu le jour afin d'améliorer encore l'efficacité du service au public et méritent certainement d'être poursuivies (élaboration d'un organigramme, mise en place d'un service « personnel », délégation de certains bons de commande et gestion de marchés publics au service des travaux, réunions et notes de services, gestion informatique des séances du collège et du conseil, développement de l'e-administration, ...)

L'organisation des bureaux de l'administration communale a été revue, une extension a été construite. Le Conseil communal a décidé d'introduire une demande de subvention dans le cadre du plan triennal afin de valoriser les espaces encore disponibles au niveau de la maison communale afin d'y rassembler l'ensemble des services et offrir de meilleures conditions d'accueil de la population et de travail,

Notamment en terme de disposition/concentration, d'accessibilité aux publics âgés, PMR, de confidentialité, de salles de réunion,...

Réponse aux défis

Défi 4 : Porter une attention particulière aux défis sociaux actuels et à venir.

Défi 5 : Implanter une politique durable au niveau local et une bonne gouvernance dans le respect de l'intérêt collectif

Effets multiplicateurs

- Améliorer le cadre de vie
- Renforcer la cohésion sociale
- Favoriser la solidarité
- Donner une image dynamique et positive de la commune

Indicateurs de résultat

Indicateurs de résultat	Cible (5 ans)	Sources de vérification
Nombre de personnes	En croissance	Service communal

employées à la commune		
Nombre de locaux accessibles aux PMR	En croissance	
Nombre de recommandations du séminaire d'entreprise mises en oeuvre		